

ESPACE DE SOIN, ESPACE DE VIE ET PROJET PERSONNALISÉ

La personne en situation de handicap, de déficience et de perte d'autonomie se trouve face à un nouveau défi : celui de se reconstruire ou d'envisager une nouvelle conception de sa vie. Les repères antérieurs sont malmenés et l'énergie qu'elle doit déployer pour affirmer ses choix nécessite un accompagnement pluridisciplinaire qui s'appuie sur l'élaboration concertée d'un projet de vie. Au-delà du recueil des attentes et désirs, celui-ci doit évoquer les différents paramètres inhérents à la définition singulière des contours de Sa vie. Notamment, s'interroger sur l'adaptation à un changement au sein d'un nouvel espace de vie qui donne à voir la considération que portent les accompagnants à cette personne en recherche d'un devenir.

Déroulement de la formation

L'accueil des patients ou des résidents, en situation de changement dans leur mode de vie, s'inscrit dans des durées de séjour longues. Ce temps d'accompagnement offre la possibilité à la personne soignée d'engager une réflexion sur son devenir, avec l'aide de l'équipe pluridisciplinaire. Cette projection sur la construction d'une nouvelle conception de son existence dépasse la seule résolution de dysfonctionnements biopsychologiques. En effet, la recherche de la santé oriente les différents acteurs vers l'élaboration d'un projet de vie respectueux de la singularité de l'histoire de la personne, de ses ressources et de ses valeurs.

La formation a pour objectifs de permettre aux participants de répondre de manière professionnelle et personnelle aux questions suivantes :

- Quels sont les déterminants de santé pour une personne singulière? En quoi interviennent-ils dans la construction d'un projet de vie ?
- Quels sont les éléments constitutifs d'un projet individualisé ou personnalisé dans un environnement collectif ?
- Selon quel fondement éthique se noue la relation d'aide à l'élaboration de stratégies d'adaptation ?
- Quelles réflexions pouvons-nous mener sur l'environnement architectural, l'appropriation des espaces et la cohabitation soignant-soigné ? Quelle distinction pouvons-nous faire entre espace de vie et espace de soins.
- Comment évoluer vers une pratique professionnelle bienveillante visant à maintenir, restaurer et prendre en compte l'autonomie décisionnelle selon une démarche éthique et responsable ?

RÉFÉRENCE GEFERS

S11

RÉFÉRENCE OGDPC

4196

PUBLIC

Équipe pluridisciplinaire,
équipe médicale,
cadres, directeurs

INTERVENANTS

Serge Philippon

DURÉE

2 à 4 jours

LIEU - DATES

INTRA

A convenir

TARIF

Sur demande



Accompagnement

Nous préconisons un accompagnement de l'ensemble des membres de l'équipe pluridisciplinaire, afin de développer une culture commune dans le cadre d'un développement institutionnel suivi. De plus, afin d'enrichir la pratique de chacun, des formations, regroupant des cadres de divers établissements souhaitant s'inscrire dans la mise en place de projets de vie personnalisés, peuvent vous être proposées

Méthode pédagogique

La méthode pédagogique conjugue des apports de connaissances à des aspects pratiques tirés, entre autres, de l'expérience de chacun et des interrogations exprimées.

Interactive, la pédagogie est basée sur les échanges entre le formateur et les personnes en formation et entre les membres du groupe eux-mêmes. Les expériences des uns sont ainsi réutilisées pour aider à la compréhension des autres membres.

Un document de synthèse personnalisé sera écrit afin de consigner les délibérations, les réflexions et les pistes de concrétisation des notions abordées en formation. Ce document sera en lien avec la culture existante ou projetée. Il se présentera comme un argumentaire de l'accompagnement de la personne soignée s'appuyant sur l'élaboration d'un projet de vie personnalisé.

La posture des formateurs du GEFERS est ancrée dans l'accompagnement du cheminement de chaque participant afin d'assurer la compréhension et l'intégration des apports de la formation. Sur le plan éthique, cette action de formation se déroule dans le souci du respect de chacun et de la tolérance aux situations présentées. La confidentialité et la non substitution à l'autre sont posées comme des règles incontournables.

Évaluation

Un premier temps d'évaluation individuel des acquis de la formation est prévu à l'issue de la session de formation sur support écrit. La grille servant de support peut être remise au Service de la formation de l'établissement.

Un second temps d'évaluation en présence d'un responsable des services concernés et du responsable de la formation continue de l'établissement est recommandé.

Ces deux temps de formation pourraient être suivis d'une procédure menée par l'établissement et dont nous pouvons convenir, si cela est souhaité, des modalités en commun. L'expérience menée dans d'autres établissements est celle de réunir deux groupes environ six mois après la formation et en présence de responsables de l'établissement afin d'échanger sur les effets de la formation, les bénéfices observés et les difficultés rencontrées.

